

AFRICAN UNION

الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE

UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, Ethiopia

P. O. Box 3243

Telephone: 5517 700

Fax : 5517844

Website: www.au.int

OSC52035 – 29/2/15

CONSEIL EXÉCUTIF

Quarantième session ordinaire

20 janvier - 3 février 2022

Addis-Abeba (Éthiopie)

EX.CL/1332 (XL)

Original : anglais

**RAPPORT DE LA TROISIÈME RÉUNION DE COORDINATION
SEMESTRIELLE TENUE LE 16 OCTOBRE 2021**

Table des matières

| | | |
|------|---|---|
| I. | INTRODUCTION..... | 2 |
| II. | DISCOURS D'OUVERTURE..... | 2 |
| III. | ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL | 3 |
| | A. Intervention de S.E. Amb. Albert M. Muchanga, Commissaire au développement économique, au commerce, à l'industrie et aux mines, du rapport sur l'état de l'intégration de l'Afrique conformément au Traité d'Abuja..... | 3 |
| | B. Rapport sur la situation financière du Fonds de l'Union africaine pour la réponse à la Covid-19 par S.E. Cyril Ramaphosa, Président de la République d'Afrique du Sud et Leader désigné pour la promotion de l'UA pour la réponse à la Covid-19..... | 4 |
| | C. Intervention de S.E. Professeur Pierre Moukoko Mbonjo, Chef de l'Unité de mise en œuvre de la réforme sur la division détaillée du travail entre les États membres, les CER, les Mécanismes régionaux et/ou Mécanismes et l'UA..... | 5 |
| | D. Intervention de S.E. Dr Monique Nsanzabaganwa, Vice-présidente de la Commission de l'Union africaine, de la nouvelle directrice générale de l'AUDA-NEPAD..... | 6 |
| | E. Examen de la Déclaration de la troisième réunion de coordination semestrielle | 7 |
| IV. | QUESTIONS DIVERSES | 7 |
| | a. Présentation d'informations à jour sur la ZLECAf par S.E. Mahamadou Issoufou, Leader désigné pour la promotion de la ZLECAf | 7 |
| | b. Participation aux réunions statutaires de l'UA au niveau des chefs d'État et de gouvernement et au niveau ministériel..... | 7 |
| V. | Clôture..... | 8 |

I. INTRODUCTION

1. La troisième réunion de coordination semestrielle a été inaugurée et présidée par S.E. M. Felix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, président de la République démocratique du Congo (RDC) et président de l'Union africaine. La réunion s'est tenue en ligne le 16 octobre 2021.

2. Ont participé à la réunion les membres du Bureau de la Conférence de l'UA et les présidents des CER, le président de la République d'Afrique du Sud et Leader désigné de l'UA pour la promotion des mécanismes régionaux de la Covid-19, le président de la Commission de l'Union africaine, les représentants des mécanismes régionaux, le Directeur général de l'Agence de développement de l'Union africaine (AUDA/NEPAD), le Secrétaire exécutif de la Commission économique des Nations unies pour l'Afrique (CEA), le président de la Banque africaine de développement (BAD), l'ancien président du Niger en tant que Leader désigné de l'UA pour la promotion de l'Accord sur la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf) et le secrétaire général de la ZLECAf.

II. DISCOURS D'OUVERTURE

3. S.E. Moussa Faki Mahamat a souligné l'importance des réunions de coordination semestrielles qui permettent aux chefs d'État, en leur qualité de chefs des CER, ainsi qu'au Bureau de la Conférence d'échanger des points de vue et des expériences qui conduisent à la transformation du continent et à son intégration. Il a souligné les nombreux défis auxquels l'Afrique est confrontée, notamment dans les secteurs sanitaire, économique et social. Il a ensuite informé la réunion des réponses de la Commission de l'UA à ces crises, notamment par le biais du Bureau de la Conférence, de son bureau, du CDC-Afrique et des CER. En outre, il a rendu un hommage particulier au leadership du Président Tshisekedi à cet égard et à S.E. le Président Cyril Ramaphosa, le Leader désigné pour la promotion de la lutte contre la Covid-19.

4. S.E. Felix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, a souhaité la bienvenue à tous les chefs d'État et de gouvernement présents et aux participants invités, y compris S.E. le président de la BAD et S.E. la Secrétaire exécutive de la CEA. Il a apprécié les efforts déployés pour l'harmonisation et la coordination de la réunion. Il a souligné le caractère essentiel du Traité d'Abuja pour la réalisation de l'intégration de l'Afrique à travers, *entre autres*, l'accélération de la libre circulation des personnes, des biens, de la main-d'œuvre et des services, ainsi que de la ZLECAf.

5. En ce qui concerne la division du travail, S.E. le président de l'UA a souligné l'importance d'éliminer les doubles emplois et de favoriser une plus grande efficacité dans la façon dont l'Afrique mène son travail à travers l'UA, les États membres, les CER et les mécanismes régionaux.

III. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR ET DU PROGRAMME DE TRAVAIL

6. La réunion a examiné et adopté l'ordre du jour provisoire et le programme de travail, et a procédé à l'examen des documents clés suivants :

A. Intervention de S.E. Amb. Albert M. Muchanga, Commissaire au développement économique, au commerce, à l'industrie et aux mines, du rapport sur l'état de l'intégration de l'Afrique conformément au Traité d'Abuja.

7. S.E. Muchanga a présenté le rapport sur l'état de l'intégration qui est basé sur l'indice multidimensionnel africain d'intégration régionale (AMRII). Ce dernier est un indice composite de 8 dimensions d'intégration et de 33 indicateurs avec des seuils bien définis. Il a souligné les deux parties du rapport qui comprennent les éléments suivants :

- PARTIE 1 - Une évaluation de l'état de l'intégration régionale sur le continent basée sur l'indice multidimensionnel d'intégration régionale en Afrique (AMRII).
- PARTIE 2 - Une série de thèmes sur l'intégration régionale du continent qui ont été présélectionnés par la Commission de l'Union africaine et les CER. Les thèmes sélectionnés pour le rapport 2021 sont les suivants : La libre circulation des personnes pour l'intégration africaine ; Le rôle de l'intégration régionale dans le redressement de l'Afrique après la Covid-19 ; et l'opérationnalisation du Fonds africain d'intégration.

8. À la fin de son intervention, les chefs d'État et de gouvernement présents, d'autres représentants et les chefs de la CEA et de la BAD ont apporté des contributions précieuses qui ont abouti aux recommandations suivantes :

- i) Accélérer la signature et la ratification des accords, des protocoles et des traités, notamment ceux relatifs au commerce et à la libre circulation ;
- ii) Contribuer au renforcement des systèmes de santé au niveau national, régional et continental par le financement, la recherche et l'intégration du secteur de la santé ;
- iii) Explorer les moyens de mobiliser les ressources intérieures du continent par une réduction des flux financiers illicites, une restructuration de la fiscalité et la formulation d'une politique bancaire et financière plus attractive ;
- iv) Repenser la formalisation du secteur informel en mettant en place des politiques progressives qui transformeront le secteur ;

- v) Renforcer la collaboration avec les États membres et la Commission de l'UA afin d'aligner leurs projets, programmes et politiques d'intégration dans le secteur économique, de santé et de libre circulation des personnes ;
- vi) Travailler avec les États membres pour développer une approche harmonisée et coordonnée des mesures restrictives mises en place afin d'en atténuer les effets économiques ;
- vii) Créer ou soutenir des centres de recherche régionaux dans le domaine de la santé pour traiter les maladies infectieuses ;
- viii) Repenser le redressement post-covid des économies de leurs régions en encourageant et en coordonnant la formulation de meilleures politiques, notamment en matière de financement de l'économie, d'industrialisation et de gouvernance ;
- ix) Mettre en place des mécanismes régionaux ou des unités spécialisées pour le contrôle et le suivi de l'intégration régionale ; et
- x) Réaffirmer la nécessité pour la Commission de l'UA de présenter une évaluation de l'état de préparation à l'union douanière de l'Afrique.

B. Rapport sur la situation financière du Fonds de l'Union africaine pour la réponse à la Covid-19 par S.E. Cyril Ramaphosa, Président de la République d'Afrique du Sud et Leader désigné pour la promotion de l'UA pour la réponse à la Covid-19.

9. S.E. Cyril Ramaphosa, en sa qualité de Leader désigné pour la promotion de la réponse à la Covid-19, a présenté son rapport sur la situation sur la Covid-19 en Afrique. Il a informé la Conférence de la réponse de l'UA à la Covid-19. Il a souligné que malgré la campagne vigoureuse de l'UA sur la vaccination, l'accès à l'acquisition de vaccins auprès des fabricants des pays les plus développés est encore très faible. Il a appelé au développement des capacités africaines de fabrication de vaccins. Il a recommandé au continent de se doter d'une stratégie autonome et cohérente pour combattre la Covid-19 et d'investir massivement dans les biotechnologies africaines. Il a également recommandé la création d'une autorité africaine de préparation et de réponse aux pandémies (APPRA).

10. Les chefs d'État et de gouvernement et les autres invités ont salué le rapport du Leader désigné pour la promotion et du travail accompli. Ils ont ensuite discuté des recommandations découlant de ce rapport.

11. Par la suite, les recommandations suivantes ont été formulées :

- i) Féliciter S.E. Cyril Ramaphosa pour ses réalisations remarquables dans le cadre de la réponse au Covid-19 ;

- ii) Créer une autorité africaine de préparation et de réaction aux pandémies (APPRA) afin de garantir la capacité de réaction à la crise pandémique et aux futures pandémies ;
- iii) Saluer les efforts du Président de l'Union, S.E. Felix-Antoine Tshisekedi, du Président de la Commission de l'UA, S.E. Moussa Mahamat Faki, des États membres de l'UA, des membres de l'Équipe spéciale pour l'acquisition de vaccins en Afrique (AVATT) et des envoyés spéciaux de l'Union africaine pour mobiliser le soutien international à la lutte continentale contre la Covid-19 ;
- iv) Demander à la Commission de l'UA de poursuivre la promotion du développement socio-économique et de l'intégration des économies africaines pour permettre au continent de combattre les effets négatifs de la pandémie de la Covid-19 ;
- v) Appeler à un accès équitable, abordable, opportun et universel aux vaccins et aux financements disponibles ;
- vi) Appeler également les États membres, les Communautés économiques régionales et les Mécanismes régionaux à adopter des mesures pour promouvoir la résilience face aux futures pandémies, y compris l'investissement dans les capacités nationales de fabrication de vaccins ;
- vii) Saluer le rôle crucial joué par le Centre africain de contrôle et de prévention des maladies (CDC-Afrique) dans la coordination de la réponse continentale à la pandémie de la Covid-19, et féliciter également le Dr John Nkengasong pour sa nomination en tant que nouveau coordinateur mondial des États-Unis pour le sida.

C. Intervention de S.E. Professeur Pierre Moukoko Mbonjo, Chef de l'Unité de mise en œuvre de la réforme sur la division détaillée du travail entre les États membres, les CER, les Mécanismes régionaux et/ou Mécanismes et l'UA.

12. S.E. Prof. Pierre Mbonjo Moukoko, chef de l'unité de mise en œuvre de la réforme, a présenté l'état d'avancement de la division du travail entre l'Union africaine, les communautés économiques régionales et mécanismes régionaux et les États membres. M. Moukoko a déclaré que des domaines de convergence consolidés ont été élaborés et convenus par les départements concernés de la Commission de l'UA, les CER et/ou les mécanismes régionaux et l'AUDA-NEPAD. Lesdits domaines de convergence ont également été présentés au COREP. Il a rappelé les termes de référence pour le recrutement d'experts indépendants qui ont été examinés par les départements de la Commission de l'UA, les CER et/ou les mécanismes régionaux et l'AUDA-NEPAD. Le travail de ces experts indépendants devait porter sur les secteurs restants de la division du travail.

13. Il a également précisé que les termes de référence pour le recrutement d'experts indépendants ont été publiés. Il a indiqué que les domaines devant être couverts par les experts sont les suivants : développement économique, intégration, investissement et industrie ; agriculture, sécurité alimentaire, économie bleue et environnement ; éducation, science, innovation et technologie ; agriculture, sécurité alimentaire, économie bleue et environnement et transport, énergie et infrastructure.

Recommandation

14. La réunion a pris note de l'exposé et a fait les recommandations suivantes :

- i) saluer les progrès réalisés dans le développement de la division du travail par la Commission de l'UA, l'AUDA-NEPAD, et les CER, les mécanismes régionaux et les États membres sur les secteurs restants ; et
- ii) demander à la Commission de l'UA, à l'AUDA-NEPAD et aux CER et/ou aux mécanismes régionaux de collaborer davantage avec les États membres pour convenir des secteurs restants concernant la division du travail et de soumettre le projet final à l'examen de la trente-cinquième Session ordinaire de la Conférence de l'UA en février 2022.

D. Intervention de S.E. Dr Monique Nsanzabaganwa, Vice-présidente de la Commission de l'Union africaine, de la nouvelle directrice générale de l'AUDA-NEPAD.

15. Le président a rappelé à la réunion la décision des chefs d'État et de gouvernement, basée sur le rapport du Comité d'orientation des chefs d'État et de gouvernement de l'AUDA-NEPAD (HSGOC), de nommer un nouveau PDG pour remplacer le Dr Ibrahim Mayaki, titulaire du poste.

16. S.E. Dr Monique Nsanzabaganwa, la Vice-présidente de la Commission de l'UA, a précisé qu'elle présentait un rapport d'étape, car le processus de recrutement n'était pas encore terminé. Le Panel avait présélectionné trois personnes. Cependant, étant donné que les candidats venaient de la même région, le HSGOC a décidé que cet exercice soit refait et que le poste soit ré-annoncé et que seuls les candidats des régions éligibles sur la base de la rotation régionale et géographique soient considérés, à savoir l'Afrique centrale, l'Afrique de l'Est et l'Afrique du Nord. Le processus de ré-annonce a été clôturé le 12 juillet 2021 et 71 candidats ont été reçus des régions éligibles. Un cabinet privé chargé d'assister le panel d'éminentes personnalités a été chargé de mener les entretiens. Les résultats seront soumis au HSGOC.

E. Examen de la Déclaration de la troisième réunion de coordination semestrielle

17. Le Secrétaire par intérim de la Commission de l'UA a fait une brève présentation du projet de déclaration de la troisième réunion de coordination semestrielle. S.E. Tshisekedi, Président de la réunion, a ensuite présenté la Déclaration pour adoption. La réunion a adopté les recommandations contenues dans la Déclaration.

IV. QUESTIONS DIVERSES

a. Présentation d'informations à jour sur la ZLECAf par S.E. Mahamadou Issoufou, Leader désigné pour la promotion de la ZLECAf

18. S.E. Mahamadou Issoufou a présenté un rapport sur la ZLECAf. Il a salué le lancement de la ZLECAf à Niamey au Niger. Il a également souligné le rôle vital des CER dans la mise en œuvre de la ZLECAf. Il a informé la réunion de l'état des négociations en cours sur les protocoles de la ZLECAf dans la deuxième phase. Il a appelé à un engagement politique encore plus grand pour conclure les négociations en cours. Il a conclu que le commerce intra-africain était fondamental pour l'intégration économique du continent.

19. Il a recommandé que la Commission de l'UA tienne une session extraordinaire de la ZLECAf en novembre 2021.

20. La discussion qui a suivi son intervention portait sur la nécessité de renforcer la mise en œuvre de la ZLECAf. En réponse à la demande d'un sommet extraordinaire, la réunion a observé que ce n'est pas le forum pour décider de la convocation d'un sommet extraordinaire, car cela ne peut être décidé que par les chefs d'État et de gouvernement collectivement. La question devrait être renvoyée au Conseil des ministres pour suivre la procédure correcte.

21. Le Secrétaire général par intérim et le Bureau du Conseiller juridique ont convenu que la réunion de coordination semestrielle ne pouvait pas se prononcer sur la tenue d'un sommet extraordinaire selon le règlement intérieur de la Conférence.

22. En conséquence, la réunion a pris note du rapport.

b. Participation aux réunions statutaires de l'UA au niveau des chefs d'État et de gouvernement et au niveau ministériel

23. La réunion a noté avec une grande inquiétude que les réunions statutaires de l'Union sont très peu suivies au niveau des chefs d'État et de gouvernement ainsi qu'au niveau ministériel, alors qu'il y a une forte présence desdits dirigeants aux sommets des partenariats. La réunion a souligné la nécessité d'une plus grande présence des chefs d'État et de gouvernement et des ministres aux réunions statutaires de l'UA afin de donner une impulsion politique sur les questions qui ont un impact sur le continent africain.

V. Clôture

24. S.E. Felix-Antoine Tshisekedi Tshilombo a exprimé sa sincère gratitude à tous pour leur participation et leur contribution qui ont rendu la réunion hautement participative. Il a salué l'adoption de la Déclaration et a appelé à la consolidation de l'intégration régionale et continentale. Il a souligné le rôle particulier des femmes et des jeunes dans l'accélération de ladite intégration régionale et continentale. Il a également souligné l'importance de la libre circulation des personnes en plus de la libre circulation des biens et des services. Il a invité les chefs d'État à redoubler d'efforts pour accélérer l'intégration. Il les a remerciés pour l'esprit de coopération qui a prévalu tout au long de la discussion.

25. S.E. Felix - Antoine Tshisekedi Tshilombo a ensuite déclaré officiellement close la troisième réunion de coordination semestrielle.

AFRICAN UNION UNION AFRICAINE

African Union Common Repository

<http://archives.au.int>

Organs

Council of Ministers & Executive Council Collection

2022-01-20

Report of the Third Mid-Year Coordination Meeting Held on 16th October 2021

African Union

DCMP

<https://archives.au.int/handle/123456789/10409>

Downloaded from African Union Common Repository